

## ASSEMBLEE DE CORSE

---

### DELIBERATION N° 11/313 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT ADOPTION D'UNE MOTION RELATIVE A LA CREATION D'UN HÔPITAL LOCAL A CALVI

---

#### SEANCE DU 2 DECEMBRE 2011

L'An deux mille onze et le deux décembre, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse.

#### **ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.**

ANGELINI Jean-Christophe, BARTOLI Marie-France, BASTELICA Etienne, BENEDETTI Paul-Félix, BIANCARELLI Viviane, BIANCUCCI Jean, BUCCHINI Dominique, CASTELLANI Michel, COLONNA Christine, FEDI Marie-Jeanne, FERRI-PISANI Rosy, GIACOMETTI Josepha, GIOVANNINI Fabienne, LACAVE Mattea, LUCCIONI Jean-Baptiste, LUCIANI Xavier, MOSCONI François, NICOLAI Marc-Antoine, NIELLINI Annonciade, ORSINI Antoine, ORSUCCI Jean-Charles, RISTERUCCI Josette, SCIARETTI Véronique, SIMONPIETRI Agnès, STEFANI Michel, TALAMONI Jean-Guy, VALENTINI Marie-Hélène, VANNI Hyacinthe

#### **ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :**

Mme CASALTA Laetitia à Mme NIELLINI Annonciade  
M. CASTELLI Yannick à Mme VALENTINI Marie-Hélène  
M. CHAUBON Pierre à M. ORSUCCI Jean-Charles  
M. FEDERICI Balthazar à Mme BARTOLI Marie-France  
Mme MARTELLI Benoite à Mme FERRI-PISANI Rosy  
Mme NIVAGGIONI Nadine à M. ANGELINI Jean-Christophe  
M. SIMEONI Gilles à Mme LACAVE Mattea

#### **ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.**

BEDU-PASQUALAGGI Diane, CASTELLANI Pascaline, DONSIMONI-CALENDINI Simone, FRANCISCI Marcel, GRIMALDI Stéphanie, GUERRINI Christine, HOUEMER Marie-Paule, NATALI Anne-Marie, PANUNZI Jean-Jacques, de ROCCA SERRA, RUGGERI Nathalie,

SANTINI Ange, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SINDALI Antoine, SUZZONI Etienne, TATTI François.

### **L'ASSEMBLEE DE CORSE**

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IV<sup>ème</sup> partie,
- VU** le règlement intérieur de l'Assemblée de Corse, visé en son article 56,
- VU** la motion déposée par Mme Josette RISTERUCCI, au nom du Groupe « Elu(e)s Communistes et Citoyens du Front de Gauche »,

### **APRES EN AVOIR DELIBERE**

#### **ARTICLE PREMIER :**

**ADOpte**, à l'unanimité des présents, la motion dont la teneur suit :

« **CONSIDERANT** le dossier simplifié concernant la création d'un hôpital local à CALVI,

**CONSIDERANT** l'enjeu important de ce dossier au regard des besoins en offre de soins dans la région de Balagne,

### **L'ASSEMBLEE DE CORSE**

**DEMANDE** au Directeur de l'Agence Régionale de Santé et à M. le Ministre de la Santé de :

- Prévoir les moyens financiers en fonctionnement afin de mettre en place le projet médical présenté.
- Compenser le déficit financier cumulé depuis 2008 par le Centre Hospitalier de Bastia, concernant l'activité de l'Antenne Médicale d'Urgence de Calvi (1,2 M€ par an) et la prise en charge des emprunts et intérêts d'emprunts ayant permis sa construction (projet de 4 M€ passé à 10 M€).

**REITERE** sa demande de révision du coefficient correcteur géographique pour la Région Corse prenant réellement en compte le

handicap de l'insularité et les besoins réels des secteurs sanitaire et médico-social de la Région Corse ».

**ARTICLE 2 :**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 2 décembre 2011

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Dominique BUCCHINI